

REPUBLIQUE FRANCAISE
(exécution de l'Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS

A V I S

LE CONSEIL MUNICIPAL

se réunira le Mardi 2 juin 2020 à 18h45

Salle de la Serrurerie
6 rue de Mora à Enghien-les-Bains
(entrée principale par le passage rue de Mora)

à huis-clos

Retransmission en direct sur le site de la Ville et en Facebook live

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

- | | |
|---|-------------|
| 1. Constitution des commissions municipales permanentes | M. le Maire |
| 2. Élection des membres des commissions permanentes | M. le Maire |
| 3. Élection des membres de la commission d'Appel d'Offres | M. le Maire |
| 4. Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux | M. le Maire |
| 5. Détermination de la liste des contribuables en vue de la désignation par le directeur départemental des finances publiques des commissaires devant siéger à la commission communale des impôts directs | M. le Maire |
| 6. Mise en place d'une Commission de Contrôle Financier | M. le Maire |
| 7. Élection des membres de la Commission de délégation de Service Public | M. le Maire |
| 8. Détermination du nombre de représentants et désignation des membres élus au Conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) | M. le Maire |
| 9. Désignation des représentants (titulaires et suppléants) au sein des divers syndicats intercommunaux | M. le Maire |

10. Désignation des représentants au sein des associations, commissions, comité et autres organismes extérieurs.
11. Désignation des membres siégeant au Comité de direction de l'office du Tourisme d'Enghien-les-Bains
12. Désignation d'un Conseiller municipal « correspondant défense »
13. Désignation des élus membres de la commission communale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public dans la commune d'Enghien-les-Bains
14. Mise à jour du tableau des effectifs
15. Adhésion au régime d'assurance chômage
16. Suite de la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (composé de l'Indemnité de Fonctions, Sujétions, Expertise et du Complément Indemnitaire Annuel)
17. Mise en place du dispositif 2S-2C dans le cadre du plan de déconfinement – juin 2020

M. le Maire

Enghien-les-Bains, 27 mai 2020

**Le Maire,
1^{er} Vice-président
du Conseil départemental du Val d'Oise,**



Philippe SUEUR ✱